

Académie de Nice

L'académie de Nice est particulièrement active sur le plan syndical. Nous pouvons en revanche nous interroger sur son avenir : fêterons-nous ses 60 ans ? Ou ne serons-nous bientôt qu'une partie de l'académie d'Aix-Marseille ? L'académie de Nice a été créée le 1^{er} octobre 1965 lorsque les départements du Var, des Alpes-Maritimes et de la Corse ont été détachés de l'académie d'Aix-en-Provence. Mais en 2015, alors qu'elle fêtait ses 50 ans, elle a été incluse dans la région académique Provence-Alpes-Côte-d'Azur.

- **IL Y A BIEN LE CIEL, LE SOLEIL ET LA MER ...MAIS PAS QUE!**

Lorsqu'on parle de l'académie de Nice à nos collègues plus au Nord, ils imaginent immédiatement le ciel bleu Azur, les palmiers et la mer... Certes les conditions de vie grâce au climat méditerranéen (sans le mistral!), aux paysages variés de la Méditerranée et des Alpes et le rosé du Var sont agréables mais font souvent oublier à beaucoup qu'administrativement nos établissements sont sous-dotés en

personnels, que les conditions de travail ne sont pas idylliques et que nos élèves connaissent des disparités sociales extrêmement importantes (voir les analyses sociologiques post-attentat du 14 juillet à Nice), mais comme le dit la chanson, « la misère est moins pénible au soleil ».

Notre académie est marquée par une dichotomie très forte entre le littoral qui concentre la majorité des établissements et les collèges ou lycée de l'arrière-pays : 6 collèges et un LPO avec

Sylvie PÉNICAUT,
secrétaire académique

Valérie NEUMANN,
commissaire paritaire nationale

Daniel BARBERI,
secrétaire départemental (06)

Thierry DUBREUCQ,
secrétaire départemental (83)

des internats dans l'arc alpin et 6 collèges dans le Haut-Var. Donc avant de demander « tout poste dans l'académie », il faut bien se renseigner... on peut se retrouver dans un petit collège de montagne avec internat à 2 heures de route de Nice ou de Toulon ! La plupart de ces établissements sont de plus dépourvus de CPE ou d'adjoint ; avis aux nombreux collègues qui demandent l'académie de Nice : 26 % d'entrants en 2017 (19 % dans les autres académies méditerranéennes).



- **UNE SECTION SYNDICALE DYNAMIQUE QUI RECUEILLE L'ADHÉSION DES COLLÈGUES**

L'activité syndicale est importante et les adhésions et les résultats aux élections montrent que notre organisation rencontre l'assentiment de nos collègues.

Notre participation aux différentes instances nationales est depuis de nombreuses années très active (BN puis ESN, cellule juridique, CNC). Nous sommes une force de propositions reconnue, nos motions comme nos slogans sont d'ailleurs souvent repris.

Aujourd'hui sur les 378 personnels de direction et 14 faisant fonction, 70 % sont syndiqués au SNPDEN-UNSA, la moyenne d'âge y est de 51,6 ans. L'âge moyen des principaux est de 54,5 ans et celui des proviseurs de 55,5 ans.

- **UNE ACADÉMIE OÙ LES FEMMES ONT ENCORE DU TERRAIN À GAGNER**

Si les femmes représentent environ 47 % du corps, elles ne sont que 21 % à être proviseure de lycée en catégorie 4 ou 4 ex.

Sachant que dans l'académie de Nice, on reste en moyenne 10 ans adjoint, plutôt un peu plus si on est une femme et encore plus si on a eu la mauvaise idée d'avoir le concours jeune, on peut donc

en tant que « femme » espérer un poste de proviseure à la veille de la retraite...

Pourtant les collègues syndiqués qui sont à 57 % des hommes n'ont pas hésité à briser le plafond de verre en élisant en octobre 2017, une femme comme secrétaire académique!

- **UNE ACADÉMIE, DEUX DÉPARTEMENTS**

LES ALPES-MARITIMES

Les EPLE des Alpes-Maritimes forment un ensemble qui est loin d'être homogène, à l'image d'ailleurs du département lui-même. Les grands lycées de centre-ville sur le littoral cohabitent avec des établissements de moyen et haut-pays avec internats, et d'autres situés dans des zones difficiles voire en REP et REP+. Le SNPDEN prend donc en compte la diversité de l'exercice du métier. La pression démographique continue de se faire sentir puisqu'un nouveau collège ouvrira ses portes à la rentrée 2018. Le Conseil départemental concentre ses efforts sur la sécurité des établissements. Les subventions de fonctionnement des collèges sont bloquées depuis plusieurs années. Le SNPDEN est un interlocuteur reconnu par la collectivité territoriale qui a mené avec lui une discussion constructive sur la convention de fonctionnement entre elle et les EPLE. La section des Alpes-Maritimes du SNPDEN sait faire entendre

les spécificités de notre métier dans les instances de l'Éducation nationale où ses avis sont souvent pris en compte. Pour l'instant, aucune convention tripartite n'est signée dans le département, malgré nos demandes. Comme ailleurs, les contrats d'objectifs ne sont pas assortis d'engagements sur les moyens. Ils sont souvent vécus par nos collègues comme artificiels voire comme une évaluation supplémentaire de leur action. L'efficacité de dialogues de gestion en réseau mis en place depuis l'an dernier interroge. Il reste que la vie syndicale est dynamique dans les Alpes-Maritimes, en témoignent la bonne fréquentation de nos AGD et l'intégration régulière de nouveaux militants.

LE VAR

Le département du Var est nettement divisé en trois parties: dans la première se situe les services de la DSDEN et du Conseil départemental et donc de nombreuses réunions; dans la seconde un bassin d'emploi et donc d'enseignement qui commence au nord, autour de Draguignan, pour finir sur la Méditerranée à Saint-Raphaël. Le reste du territoire a un caractère rural très marqué et c'est lui qui voit année après année ses effectifs augmenter (un soixante-dixième collège vient d'être construit à Carcès au nord de Brignoles).

Notons que pendant de nombreuses années nous sommes parvenus à maintenir le dialogue avec le Conseil départe-



mental, pour éclairer celui-ci et apporter notre expertise dans le développement de ses nouvelles responsabilités en matière d'éducation : malheureusement, depuis les dernières élections cantonales, ces relations se sont distendues sans raison apparente.

• **UNE SECTION ACADÉMIQUE COORDONNÉE ET MOBILISÉE**

Dans une académie qui ne compte que deux départements, les rencontres départementales, ou par bassin, se font en début d'année. Pour le reste, nous travaillons en AGA que nous organisons dans la partie Est du département du Var à Fréjus-Saint-Raphaël et la secrétaire académique peut s'appuyer sur une équipe soudée y compris des retraités qui demeurent très actifs.

Le travail des commissaires paritaires est particulièrement important dans une académie où les places sont chères. Chaque année, plus de 150 collègues de l'académie (chefs et adjoints) environ demandent une mutation sans compter les demandes extérieures, la pression sur chaque poste vacant est énorme. Ce qui rend la mobilité, dans l'académie, bien aléatoire. L'académie, comme toutes les académies littorales et méridionales, est très demandée, or elle est petite, et n'est pas ou très peu dotée en établissements de taille moyenne, beaucoup de petits établissements catégories 2 ou de gros 4 et 4 ex. Les chaînes sont

donc courtes, beaucoup plus courtes que dans les autres académies, (l'an dernier pour la première fois la chaîne était égale à deux), ce qui en fait une académie difficile pour la promotion des adjoints et des chefs de petites catégories. En moyenne une trentaine de postes de chef sont pourvus, ce qui est très peu par rapport au nombre de demandes. Une dizaine de collègues des autres académies réussissent à rentrer, ce qui est une bonne chose pour l'émulation au sein de l'académie. Nous demandons régulièrement que le taux d'entrants ne soit pas trop élevé car c'est l'équilibre des mutations dans l'académie qui est alors rompu. Le taux de 15 % paraît acceptable pour tout le monde. L'académie fait généralement le plein sur le mouvement des adjoints, grâce à la forte demande extérieure ; devenir chef, en revanche, est plus complexe. Les adjoints stagnent parfois 10-12 ans avant obtenir un poste de chef, sauf à accepter les zones éloignées en moyenne montagne.

• **UNE ACTION SYNDICALE CONCERTÉE ET EFFICACE**

Les autorités académiques et rectorales sont à l'écoute, nous sommes réunis régulièrement en groupe Blanchet. Le dialogue est bien souvent constructif mais nous avons su imposer un rapport de force et montrer nos capacités de mobilisation lorsque cela était nécessaire et surtout si l'intérêt de nos collègues est en jeu.

Nous sommes régulièrement consultés sur les principaux dossiers et nous savons exprimer nos points de vue. Par exemple, le rectorat a à notre demande organisé un groupe de travail sur l'orientation et l'affectation. Nous avons soutenu la mise en place d'un CFA académique qui regroupe l'ensemble des CFA publics de l'académie et qui va permettre une défense accrue de l'apprentissage public et son développement au sein de nos établissements permettant davantage de passerelles.

Mais une des questions qui nous préoccupe aujourd'hui est la situation difficile de plusieurs de nos collègues qui sont en souffrance. Les réponses des DASEN ou du rectorat ne sont pas à la hauteur et trop souvent promptes à mettre en cause les capacités des uns ou des autres.

Les relations avec la région PACA sont compliquées, celle-ci prend trop souvent des décisions unilatéralement et tente d'intervenir dans la sphère éducative. Le travail en commun avec nos collègues de l'académie d'Aix-Marseille est indispensable et nous nous y sommes attelés : il y a environ 3 réunions communes par année scolaire. D'ailleurs, nous allons rencontrer le DRH avec nos camarades d'Aix-Marseille, pour la première fois depuis la rentrée, le 12 décembre.

C'est avec conviction que les syndiqués de l'académie de Nice vont continuer à s'engager pour défendre les valeurs du SNPDEN-UNSA et être force de propositions au prochain congrès de Colmar. □

